



**Olympiades
québécoises
des métiers et des
technologies**

39S-SOUTIEN INFORMATIQUE

Description de concours 2027

Mise à jour le 24 août 2026

**www.
olympiades
metiers.
quebec**

1. DESCRIPTION DU CONCOURS

1.1 But de l'épreuve

Le but de l'épreuve est d'évaluer, dans des situations intégrées représentatives du travail en soutien informatique, la capacité des compétiteurs à préparer et maintenir des postes informatiques, à diagnostiquer et résoudre des incidents, à configurer des réseaux et des serveurs, à utiliser des commandes et des scripts, à recourir à la virtualisation et au déploiement, à surveiller une infrastructure, à offrir de l'assistance technique au moyen d'outils de communication et de collaboration, ainsi qu'à documenter leurs interventions dans le respect des règles de sécurité, de confidentialité et de santé et sécurité au travail.

1.2 Durée du concours

Douze (12) heures, réparties sur deux (2) jours.

1.3 Nombre de compétiteurs

Il s'agit d'une compétition individuelle. Le nombre de postes de compétition est établi selon les inscriptions et la capacité d'accueil déterminée par Compétences Québec.

1.4 Compétences et connaissances pouvant être évaluées

Les compétences et connaissances pouvant être évaluées sont les suivantes :

- Rechercher, interpréter et appliquer de l'information technique;
- Installer et configurer des systèmes d'exploitation;
- Appliquer une démarche structurée de résolution de problèmes;
- Assembler et installer des postes informatiques;
- Installer et configurer des réseaux locaux;
- Gérer des ressources matérielles et logicielles;
- Installer et configurer des périphériques et, lorsque requis, des appareils mobiles;
- Utiliser des commandes système et créer ou adapter des scripts;
- Mettre en place et configurer des environnements virtualisés;
- Installer et administrer des serveurs ainsi que l'accès aux ressources réseau;
- Effectuer le déploiement de logiciels, de mises à jour ou de configurations;
- Assurer la maintenance et la surveillance de serveurs et de réseaux;
- Fournir de l'assistance technique et communiquer de façon professionnelle;
- Configurer et soutenir l'utilisation d'outils de communication et de collaboration;
- Rétablir et optimiser des postes informatiques;
- Documenter les interventions et respecter les exigences de sécurité, de confidentialité et de santé et sécurité au travail.

1.5 Tâches que les concurrents pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve

Les tâches peuvent être regroupées dans des scénarios intégrés réalisés pendant les 12 heures de compétition. Elles peuvent notamment comprendre :

- Installation et configuration de postes informatiques et de systèmes d'exploitation;
- Assembler ou préparer un poste informatique et en vérifier les composants;
- Installer et configurer un système d'exploitation, des pilotes, des logiciels, des périphériques et, lorsque requis, un appareil mobile.
- Diagnostic, rétablissement et optimisation de systèmes informatiques;
- Appliquer une démarche structurée de diagnostic;
- Rétablir le fonctionnement, les données ou la configuration d'un poste, puis valider et optimiser la solution;
- Installation et configuration d'un réseau local;
- Raccorder et configurer les équipements réseau, l'adressage IP et les accès filaires ou sans fil;
- Configurer les services requis, notamment DNS et DHCP, puis vérifier la connectivité et la sécurité.
- Administration de serveurs et gestion des ressources réseau;
- Créer et gérer des comptes, des groupes, des droits d'accès, des partages et des permissions;
- Configurer des services d'annuaire, des stratégies et des paramètres de sécurité;
- Commandes système, scripts et automatisation;
- Exécuter des commandes système et créer ou adapter un script, notamment avec PowerShell;
- Tester le script, interpréter les résultats et corriger les erreurs;
- Virtualisation et déploiement de logiciels;
- Créer et configurer une machine virtuelle, son réseau et, lorsque requis, ses instantanés;
- Déployer des logiciels, des mises à jour ou des configurations à l'aide des outils autorisés;
- Maintenance et surveillance de serveurs et de réseaux;
- Vérifier les services, les journaux, les performances, le stockage, les sauvegardes et les alertes;
- Diagnostiquer une anomalie, appliquer une correction et valider le fonctionnement;
- Assistance technique et outils de communication et de collaboration;
- Traiter une demande de service selon une démarche structurée et communiquer de façon professionnelle;
- Configurer ou dépanner un accès, une synchronisation ou une fonction d'un outil de communication ou de collaboration;
- Documentation, rapports et méthodologie;
- Consigner les étapes, les résultats, les validations et les recommandations dans un billet, un rapport ou une liste de vérification;
- Produire une documentation claire, exacte et conforme aux consignes.

2. DOCUMENTS DU CONCOURS

2.1 Documents qui seront fournis en lien avec la compétition et les dates de publications

DOCUMENT	DATE DE PUBLICATION
Aperçu de l'examen	1 ^{er} mars 2027
Liste d'outillage	1 ^{er} mars 2027
Liste des logiciels	1 ^{er} mars 2027
Cahier du candidat	Remis lors de l'événement

3. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL ET TENUE VESTIMENTAIRE

3.1 Équipement et matériel fournis par Compétences Québec

- Les postes de travail, l'infrastructure serveur ou virtualisée, les équipements réseau, les périphériques et les appareils requis;
- Les logiciels et licences, les comptes temporaires ainsi que les plateformes de déploiement, de surveillance, de communication et de collaboration nécessaires aux tâches. Les accès réseau et Internet requis par les scénarios sont configurés et supervisés par l'organisation.

3.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents

Les concurrents doivent apporter les outils manuels indiqués ci-dessous pour les tâches matérielles ou de câblage :

- 1 tournevis étoilé;
- 1 tournevis plat;
- 2 pinces diverses;
- 1 testeur de câble RJ45;
- 1 pince à sertir RJ45;
- 1 bracelet antistatique avec fil;
- 1 tapis antistatique avec fil;

Note

Les notes de cours, les manuels de référence, les appareils personnels, les supports de stockage, les logiciels, les comptes et toute autre ressource non autorisée sont interdits. Les accès réseau et Internet ne peuvent être utilisés que dans le cadre des tâches prévues, au moyen des ressources autorisées et sous la supervision du jury.

3.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents

La tenue vestimentaire des concurrents doit convenir à un milieu de travail professionnel.

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

4.1 Atelier sur la santé et la sécurité

Durant la séance d'orientation, si nécessaire, les concurrents participeront à un atelier sur la sécurité. Compétences Québec s'attend à ce que les compétiteurs travaillent de manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours.

4.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Compétences Québec

- Aucun ÉPI ne sera fourni.

4.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents

- Aucun ÉPI ne sera requis.

5. SYSTÈME DE NOTATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

5.1 Composition du jury

Le jury est composé de spécialistes de l'industrie et/ou du milieu de l'enseignement, conformément aux modalités établies par Compétences Québec.

5.2 Système de notation

Les épreuves sont notées sur la base des critères et compétences du métier spécifié dans la description de concours. La grille de notation permet de définir la répartition des points et le résultat final doit être sur 100 points. Le CIS (Competition Information System) est utilisé pour gérer les différents aspects de la notation.

5.3 Méthodes d'évaluation

L'évaluation se divise en deux grandes méthodes : la mesure et le jugement.

Le « jugement » est utilisé pour évaluer la qualité d'un travail et cette évaluation peut varier légèrement selon le point de vue lorsque sont appliqués des critères externes. Ce type d'évaluation doit être fait avec deux ou trois juges simultanément et ils doivent utiliser une échelle de 0 à 3 basée sur les standards de la profession :

- 0 *Inacceptable. N'atteint pas les normes de l'industrie*
- 1 *Acceptable. Atteint les normes de l'industrie*
- 2 *Atteint les normes de l'industrie, les dépasse pour certains aspects*
- 3 *Excellente réalisation par rapport aux normes de l'industrie*

Il ne peut y avoir qu'un point d'écart entre la note la plus haute et la plus basse. En cas d'écart de plus d'un point, une discussion entre jurés est autorisée et une nouvelle notation devra être effectuée.

La « mesure » est utilisée pour obtenir une évaluation précise d'un élément ou d'un rendement qui peut et qui doit être mesuré de façon rigoureuse. On y a recours dans les situations où il ne peut y avoir d'ambiguïté. L'aspect à évaluer doit être mesurable, dénombrable, calculable, binaire, indiscutable.

5.4 Répartition des points

La sécurité informatique, la confidentialité des données, la qualité de la documentation et la validation du fonctionnement sont évaluées de façon transversale dans les critères applicables.

CRITÈRES	POINTAGE
Installation et configuration de postes et de systèmes d'exploitation	15 points
Diagnostic, rétablissement et optimisation de systèmes informatiques	15 points
Installation et configuration d'un réseau local	10 points
Administration de serveurs et gestion des ressources réseau	15 points
Commandes système, scripts et automatisation	10 points
Virtualisation et déploiement de logiciels	10 points
Maintenance et surveillance des serveurs et des réseaux	10 points
Assistance technique et outils de communication et de collaboration	10 points
Documentation, rapports et méthodologie	5 points
TOTAL	100 points

5.5 Procédures en cas de bris d'égalité des notes

Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Administration de serveurs et gestion des ressources réseau » sera déclarée gagnante.

Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Diagnostic, rétablissement et optimisation de systèmes informatiques » sera déclarée gagnante.

Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Commandes système, scripts et automatisation » sera déclarée gagnante.

5.6 Notation de la santé et sécurité durant le concours

La sécurité sera évaluée d'une façon constante pendant toute la durée du concours. Les normes de l'industrie en matière de santé et de sécurité doivent être respectées lors de la compétition.

Chaque manquement sera signalé dès que constaté. Le candidat devra corriger la situation avant de reprendre le travail et il se verra pénalisé. Un candidat qui persiste dans un comportement dangereux pour lui et/ou les autres pourrait se voir pénalisé de tous les points d'une épreuve ou être disqualifié du concours.

6. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

6.1 Règlement du concours

Les règlements propres au concours ne peuvent contredire le Règlement du concours des Olympiades québécoises des métiers et des technologies ni avoir préséance sur ce dernier. Voir le site Web.

6.2 Modification du projet d'épreuves aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuves a été présenté aux compétiteurs et compétitrices avant le concours, l'expert peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet.

6.3 Divers

- Dans ce concours, il est interdit de dîner avec son entraîneur.

7. EXPERT

Nom	Marco Laporte
Organisme	CFP des Riverains
Courriel	marco.laporte@cssda.gouv.qc.ca